AVIRON UNION NAUTIQUE DE LYON

59 quai Clémenceau - 69300 CALUIRE et CUIRE
Tel. : 04 78 23 21 92 - 09 62 15 48 32 - Fax : 04 78 08 98 56
Email : aunlaccueil69@orange.fr - Web : www.aunlyon.com

COTISATIONS
SAISON 2010/2011

	Années	Catégories fille et garçon	1er membre	membre suivant (1)	Droit d'entrée (1ère année) (2)	Horaires des entraînements (non contractuel)
Compétitions	1999 (12 ans et moins)	BENJAMINS	120 EUR	110 EUR	25 EUR	Mercredi de 14 heures à 16 heures 30/17 heures
Compétitions	1998 - 1997 (13 et 14 ans)	MINIMES	180 EUR	170 EUR	50 EUR	Mercredi de 14 heures à 16 heures 30/17 heures Samedi de 14 heures à 16 heures 30/17 heures Dimanche de 9 heures à 11 heures 30 Entraînements supplémentaires en salle ou sur l'eau selon les catégories (voir les entraîneurs en début de saison)
Compétitions	1996 - 1995 (15 et 16 ans)	CADETS	292 EUR	272 EUR	50 EUR	
Compétitions	1994 - 1993 (17 et 18 ans)	JUNIORS	305 EUR	275 EUR	50 EUR	
Compétitions	1992 et plus (19 à 22 ans)	SENIORS	340 EUR	305 EUR	50 EUR	
Compétitions		VETERANS	432 EUR	400 EUR	50 EUR	
Scol.		UNIVERSITAIRES	180 EUR	170 EUR	10 EUR	Jeudi de 13:00 à 15:00 Vendredi de 14:00 à 16:00
Loisirs/randonné	(18 ans à 26 ans)	ETUDIANTS	292 EUR	272 EUR	50 EUR	Samedi de 9 heures à 12 heures (pour tous) Dimanche de 9 heures à 12 heures (rameurs confirmés autonomes) Mardi de 12 heures à 14 heures et de 17 heures 30 à 20 heures (rameurs confirmés avec brevet d'or) Mercredi : - Eté : de 17 heures 30 à 20 heures (rameurs confirmés autonomes) - Hiver : de 19 heures 30 à 20 heures 30 (cours de gymnatisque en salle, pour tous) Voir programme spécifique "loisirs"
Loisirs/randonné	+ 18 ans	LOISIRS	420 EUR	390 EUR	50 EUR	
Loisirs/randonné		HANDICAPES	120 EUR	110 EUR	25 EUR	

(1) Membre ayant la même adresse que le 1er membre

(2) Si inscription à l'issue du stage d'été : remise correspondant à 50 % du montant du stage dans la limite du montant du droit d'entrée

Les adhésions couvrent la période du 1er sept. 2010 au 31 juillet 2011 (loisirs) ou à la fin de la saison sportive (compét.)
La cotisation est payable à l'inscription pour l'année entière et non remboursable
Remise équivalente au montant du droit d'entrée est accordée à tout nouveau membre "parrainé" par un ancien membre

Pièces à joindre :
- le certificat médical obligatoire
- 2 photos d'identité
- 4 enveloppes timbrées (sans indication d'adresse) - Format 220 x 110

La cotisation annuelle comprend :
- l'activité sportive avec un encadrement diplômé
- l'utilisation de la salle de musculation et d'ergomètres
- la licence auprès de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- assuance

La cotisation ne comprend pas l'abonnement au journal RAMER - Abonnement en sus : 25 EUR (4 numéros)

Règlement par chèque à l'ordre de l'AUNL daté du jour de l'inscription en 3 fois maximum encaissable au plus tard au 30/11/2010 - Sauf préinscription en juillet 2010 : paiement en 5 fois.
Fermeture du club du lundi au vendredi à 20 heures, le samedi à 19 heures et le dimanche à 13 heures.

25/07/2010